

AGENCE  
FRANCOPHONE  
POUR L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET LA RECHERCHE



# LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ

LE BULLETIN DES DÉPARTEMENTS DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

NUMÉRO SPÉCIAL, 1997

NUMÉRO 7 (NOUVELLE SÉRIE)

*Devant la densité et l'importance de l'actualité de la Francophonie, nous avons décidé de transformer les deux derniers numéros de l'année de 1997 en numéros spéciaux qui présenteraient sous une forme un peu différente un bilan des grandes manifestations qui ont conclu l'année.*

LES ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET EN FRANÇAIS  
*et leur prolongement à Hanoi font l'objet de ce numéro 7.*

*Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, ainsi que les Sedifrale et le congrès panaméricain de la OUI, qui ont eu lieu exactement en même temps, seront commentés dans le numéro 8.*

## SOMMAIRE : L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS

2 DES SÉMINAIRES RÉGIONAUX AUX ASSISES

4 LES SÉMINAIRES RÉGIONAUX

8 LES ASSISES : LA DÉCLARATION DE LA CONFEMER [10]

LA CHARTE DE HUÉ [12]

15 ENSEIGNER ET APPRENDRE EN FRANÇAIS

18 REFER

20 LIRE EN FRANÇAIS

# *Solidarité, partage, tolérance, ouverture aux autres langues*

PAR : MICHEL GUILLOU

Directeur Général de l'AUELF  
Recteur de l'UREF

Tout au long des huit séminaires régionaux qui ont préparé ces ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET EN FRANÇAIS, j'ai eu l'occasion de rappeler que nous vivions une époque charnière.

Les transformations technologiques radicales que nous connaissons dessinent des chemins pour l'avenir dont nous ne savons pas avec certitude s'ils mèneront à un épanouissement individuel plus grand, à l'approfondissement des identités collectives, au développement durable et partagé. La mondialisation est aujourd'hui une réalité : mondialisation de l'économie, des échanges, mondialisation de l'information et de la communication, risques de mondialisation de la culture... La question qui se pose à nous, francophones, est donc de savoir si nous allons vers un monde uniforme, unilingue, un monde de pensée unique où un idiome unique, imposé à tous et soi-disant paré de toutes les vertus de l'universalité, serait seul en mesure d'exprimer le génie humain. Ou allons nous vers un monde ouvert, à la fois pluriel et solidaire ? Un monde dans lequel, à côté d'une langue internationale largement utilisée – *l'anglais* –, les grands véhicules de civilisation que sont *l'arabe, le russe, le français, le chinois, l'hindi ou l'espagnol* – pour ne citer que ceux-là – continueront de jouer un rôle et d'avoir un statut dans le concert des nations et le destin des peuples.

Pour les francophones que nous sommes, la réponse est claire, évidente : la seule option possible pour l'avenir est celle du multilinguisme, qui sous-tend le respect des cultures et des langues nationales.

Le rôle de l'université est de susciter et de stimuler la réflexion dans la société, un peu à la manière d'un bureau d'études. Il revient à la communauté scientifique francophone, au réseau francophone des universités et centres de recherche, et donc à l'AUELF-UREF qui les rassemble, de montrer que le renforcement du français dans le multilinguisme est aussi l'engagement dans une certaine forme de civilisation. La Francophonie représente en quelque sorte un « nouvel humanisme » où se mêlent les notions de solidarité, de partage, de tolérance et d'ouverture aux autres langues.

Mais cette réflexion doit s'ouvrir à tous les acteurs de la francophonie. C'est pourquoi ont été invitées à ces Assises, à côté des chercheurs et enseignants, des personnalités venues d'horizons divers : économie, affaires, médias, publicité. La démarche que nous souhaitons privilégier revêt une dimension multilatérale et interdisciplinaire.

Cette démarche est également régionale, afin de mettre en évidence et de faire respecter les spécificités de chacun, tout en proposant des réponses durables aux problèmes posés par la formation des enseignants et l'enseignement du français et en français. À tous égards, les huit séminaires régionaux ont pleinement rempli leur rôle et nous avons pu constater la densité et la qualité des contributions et des propositions faites au cours de ces rencontres.

Elles me paraissent à même d'amorcer la réflexion sur les nouvelles stratégies susceptibles dans le contexte de la mondialisation, de régénérer le plurilinguisme que beaucoup d'entre nous pratiquons avec succès depuis plusieurs générations, afin de lui permettre de relever les enjeux de l'avenir. Elles ont permis à deux « mondes » – le monde universitaire et le monde économique – de se rencontrer, et ce n'est manifestement pas si fréquent. Elles ont de plus démontré concrètement que, dans toute sa diversité, la Francophonie existe. Francophonie universitaire, francophonie d'affaires, francophonie médiatique, francophonie numérique – et qu'elle ne demande qu'à s'organiser.

Les participants ont unanimement réaffirmé leur adhésion au multilinguisme. Il constitue en effet, par le partage de plusieurs langues secondes qu'il implique, le principe fondateur de la mondialisation plurielle que nous souhaitons. Dans ce domaine, les pays du Sud sont en avance par rapport aux pays du Nord : les regards se tournent naturellement vers l'Europe, où l'on en est resté trop souvent à des déclarations d'intentions, sans que des programmes d'envergure soient mis en place.

Les Assises ont cherché les moyens, avec la participation de toutes les composantes de la société impliquées dans le processus, de redonner envie d'apprendre le français en francophonie et de créer une dynamique en ce sens également dans les autres pays, en montrant l'utilité et l'efficacité du système des classes bilingues et des filières francophones, des instituts de pointe à vocation professionnelle ou de recherche, des écoles doctorales régionales. Se pose alors naturellement la question des certifications. La mise en place d'un diplôme de type « bac francophone » reconnu dans tous les pays qui participent aux Sommets s'avère indispensable.

Cette stratégie suppose d'abord que soit clarifié le statut du français, très variable d'un pays à l'autre. Dans tous les pays francophones, il devrait être considéré comme une langue seconde, ou comme l'ont suggéré les participants du séminaire d'Amérique du Nord « langue partenaire », en aucun cas comme une langue étrangère.

Les situations diffèrent cependant selon la place réelle du français dans les pays de l'espace francophone. En effet, à côté de ceux où le français est langue officielle, a émergé une francophonie d'appel – en Asie du Sud-Est et en Europe centrale et orientale notamment – où il n'est pratiqué que par une frange limitée de la population. Dans ces pays il est souhaitable que la décision de rattachement à la francophonie s'accompagne d'une politique linguistique destinée à faire en sorte qu'un pourcentage suffisant d'élèves soient bilingues. L'expérience qui se déroule actuellement au Viêt-Nam, qui a accueilli les Assises et le 7<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, est à cet égard exemplaire.

Dans tous les cas, des méthodologies nouvelles doivent être mises en place, révolution qui s'accompagnera d'une refonte des structures de formation continue des enseignants afin de les adapter à cette nouvelle donne. Pour répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, la Francophonie doit s'impliquer fortement dans le numérique et présenter un projet cohérent d'université virtuelle francophone organisée autour d'une médiathèque universelle capable de fournir des produits d'excellence, validés sur le plan scientifique, complémentaires des cours en présentiel.

Mais tous s'entendent également pour dire que sans médias francophones, quelle que soit la qualité de l'effort d'éducation, le français ne peut plus franchir les murs de l'école. Il faut, pour que vive la Francophonie, que ceux qui l'ont choisie puissent sur place accéder à des produits culturels en français. Encore faut-il que les médias, presse, radios, télévisions, répondent aux attentes des différents publics concernés et des jeunes en particulier.

Il est clair également que l'économie et les affaires sont partie prenante dans ce débat. Comme les autres secteurs, l'économie doit être résolument multilingue. La francophonie économique peut faire valoir la vigueur de la pensée économique francophone appliquée notamment aux économies de transition, aux particularités propres aux pays du sud, à la prise en compte des dimensions humaines, sociales et culturelles.

C'est donc vers une francophonie globale, ou intégrale, comme l'appelle Aymeric Chauprade dans son ouvrage *L'espace économique francophone*, que l'on s'achemine, c'est-à-dire une action structurante et déterminée de l'économie, l'entreprise, les médias et l'affichage, qui permet aux francophones de vivre dans un environnement où le français est utile, où il est langue d'usage courant, de travail et de vie au quotidien.

C'est ainsi que la Francophonie aura la force, les capacités et la volonté de proposer, face au monolinguisme envahissant, un autre imaginaire. Dans le concert des rassemblements géolinguistiques (l'hispanophonie, la lusophonie ou, plus ancienne, l'arabophonie) et géopolitiques, comme la communauté européenne, la francophonie offre aujourd'hui l'ouverture vers la diversité culturelle, une certaine conception de l'humanisme lié au développement, l'affirmation des valeurs de la solidarité et du partage. En cela, elle est bien tournée vers le futur.

# LES SÉMINAIRES RÉGIONAUX

*Huit SÉMINAIRES RÉGIONAUX ont préparé les Assises de l'enseignement du et en français : Afrique, Amérique du Nord, Asie du Sud-Est, Caraïbe, Europe centrale et orientale, Europe méridionale et occidentale, Monde arabe et Océan Indien.*

*Les quatre derniers se sont tenus :*

- *en juin 1997 :*
  - *pour l'Afrique, à Dakar*
  - *pour l'Amérique, du Nord à Magog*
- *en septembre 1997 :*
  - *pour l'Europe centrale et orientale, à Chisinau*
  - *pour l'Europe occidentale et méridionale, à Lyon.*



## EN AMÉRIQUE DU NORD

Les experts, politiques et universitaires de toute l'Amérique du Nord, réunis à Magog du 18 au 20 juin 1997, ont lancé un avertissement à la communauté francophone. À moins de prendre très vite les mesures nécessaires pour inscrire le français dans la mondialisation, la Francophonie est appelée à perdre toute chance de se maintenir durablement. Faire le choix du multilinguisme dans l'enseignement, c'est donc faire le choix de société qui engage le monde de demain.

Pour les francophones d'Amérique, la langue est un bien collectif qu'il faut entretenir en recherchant un rééquilibrage géo-linguistique.

Comment gérer cet espace francophone d'Amérique, sinon en définissant un plan d'aménagement linguistique à géométrie variable selon les états ? Peut-on parler de l'Amérique du Nord comme d'une région homogène, malgré le regroupement des États-Unis, du Mexique et du Canada dans l'ALENA ? Le français est-il une langue nord-américaine ? Quelles propositions cette région peut-elle faire pour le renforcement de cette langue ? Telles sont les principales questions auxquelles ce séminaire a tenté de répondre.

L'état des lieux de la francophonie nord-américaine a fait apparaître des inquiétudes multiples sur un fond d'espoir et de confiance, et une préoccupation d'ouverture sur le monde, car c'est en Amérique du Nord que se manifestent avec le plus d'éclat les défis que doit relever une stratégie mondiale du français. C'est aussi en Amérique du Nord que les francophones ont le plus à gagner – et sans doute à perdre – de la réussite ou de l'échec d'une telle stratégie.

Pour enraciner durablement l'usage du français dans cette région, la Francophonie devra devenir une francophonie globale et tenir compte de trois caractéristiques de la situation nord-américaine : la primauté de l'économie, qui exige une véritable jonction avec les entreprises; l'environnement le plus médiatisé de la planète, qui impose de relier la promotion du français et plus particulièrement celle de l'enseignement à l'utilisation des technologies du numérique et des médias télévisuels, en permettant la pénétration du marché culturel américain par des produits francophones de qualité et de toutes sortes (livres, spectacles, traductions, émissions de télévision, films); l'importance de la science et de la technologie, qui pose le défi de la science en français, surtout une science de haut niveau (diffusion et transfert scientifiques, méthodologie de l'enseignement des langues secondes et de la traduction automatique, et plus généralement des industries de la langue).

*(Extraits du rapport de synthèse du coordonnateur, M. Daniel Latouche)*

# LES SÉMINAIRES RÉGIONAUX



## EN AFRIQUE

Le français est une langue de l'Afrique, composante importante du multilinguisme, caractère de notre continent pour lequel il constitue, en même temps qu'un outil d'échange entre les peuples, à côté des langues nationales et des langues régionales, un vecteur d'ouverture sur la communauté internationale. D'autre part, l'Afrique constitue la chance de la Francophonie dans le monde par le gisement de locuteurs potentiels du français qu'il recèle. Mais cette chance ne dépassera le statut de virtualité pure et simple qu'à condition de mener une action vigoureuse de consolidation et d'extension de la francophonie africaine, fragile et menacée dans certaines régions.

Après ces deux constats préliminaires, trois principes doivent pour l'Afrique fonder la stratégie d'un enseignement du français et en français :

- mener cette action de consolidation et d'extension dans l'harmonie, avec une politique cohérente et décidée de promotion des langues nationales comme langues d'enseignement, qui relève de la responsabilité des États africains ;
- se donner un véritable projet géopolitique, une politique d'ensemble de développement soutenu et une idée autre de la mondialisation, dans la mise en œuvre du français comme langue de modernisation ;
- constituer de véritables espaces et marchés culturels en français, des communautés intellectuelles et scientifiques ne pouvant se concevoir dans une francophonie balkanisée par une politique restrictive de visas et de quotas.

### **D'OU DES PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA RÉGION :**

- réaffirmer le caractère urgent, prioritaire, d'une action de reclassement des systèmes éducatifs, partout fragilisés. Cette action devra être réaliste et conduire à des pratiques pédagogiques, ainsi qu'à des méthodologies de l'enseignement qui pourraient tenir compte de la spécificité du français langue seconde ;
- s'appuyer résolument sur les technologies de l'enseignement à distance, c'est-à-dire sur l'audiovisuel et de manière générale, les nouvelles technologies, ce qui suppose une politique de renforcement des capacités informatiques et télématiques en Afrique ;
- engager résolument l'université africaine dans l'utilisation de ces nouvelles technologies, dans le cadre d'une université virtuelle francophone et d'une médiathèque francophone universelle ;
- encourager et soutenir un certain nombre de programmes favorisant la production de manuels bon marché, pour le primaire comme pour le secondaire ;
- répondre à l'attente et à la demande de pays africains non francophones, mais désireux de s'ouvrir à la Francophonie en accueillant des classes bilingues, des centres de lecture et d'animation culturelle, etc...

# LES SÉMINAIRES RÉGIONAUX

## EN EUROPE OCCIDENTALE ET MÉRIDIONALE

En 1784 le sujet proposé au concours par l'Académie de Berlin porte sur les questions suivantes : Qu'est-ce qui a rendu la langue française la langue universelle de l'Europe ? Par où mérite-t-elle cette prérogative ? Peut-on présumer qu'elle la conserve ? C'est bien cette troisième question qui devient sarcastique de nos jours. Au grand banquet de l'Universel, que le président Senghor appelait de ses vœux, nous risquons d'arriver les mains vides.

Actuellement 51 % des citoyens européens ne parlent que leur langue et encore, pour les autres, la compétence linguistique est inégalement répartie. Existente en Europe 50 langues officielles, 200 langues de migrants. Nous sommes menacés par une véritable babilisation.

Pourtant [...] le français ne manque ni d'atouts ni d'avenir. En effet, la Francophonie constitue une construction multipolaire et sa cartographie invite au métissage, au dialogue, au partage, dans une relation apaisée.

L'apprentissage des langues européennes, au nombre desquelles la langue française trouve naturellement sa place, favorise la réussite scolaire ; il permet aussi d'utiliser les possibilités professionnelles ouvertes par la réalisation du grand marché intérieur européen. L'objectif européen est bien de « maîtriser trois langues communautaires » et l'Union Européenne souhaite accorder un label de qualité aux innovations dans le domaine de l'apprentissage des langues, soutenir l'utilisation d'une langue étrangère dans l'enseignement d'autres matières, favoriser, grâce aux programmes Socrates et Leonardo, la mobilité des enseignants et des étudiants.

Pour arriver à développer le plurilinguisme il faut pouvoir utiliser tous les modes de communication. Sans doute a-t-on raison de nous mettre en garde contre le mythe de l'interactivité qui prétend réinventer le dialogue et contre le mirage du numérique dont la mémoire est transitoire. Mais surtout on insiste sur la nécessité du contenu, faute de quoi – question de bon sens – la volonté technologique demeure vide.

Un accord unanime se fait sur la nécessité d'un enseignement précoce des langues qui existe déjà dans certaines régions, particulièrement en Alsace. Il s'agit là d'une tâche prioritaire d'éveil au langage. Cette méthode a d'ailleurs été appliquée en République tchèque, de la maternelle au lycée, entre les deux guerres, tout l'enseignement se faisant en français. Mais on peut admettre que si le choc culturel est trop grand, la langue étrangère sera introduite de façon progressive.

À la lumière des exposés et des débats, ressort l'impérieuse nécessité des classes bilingues, dès le primaire ou même la maternelle, en prenant garde qu'aucune langue seconde ne représente plus de 20 % des langues enseignées. Il faut tout faire pour que les langues étrangères deviennent familières.

En Europe, il faut favoriser les échanges de professeurs et étendre la bivalence. La compétence de ces enseignants en didactique d'une langue et en didactique d'une discipline leur permettra alors non seulement d'enseigner une langue étrangère, mais aussi en langue étrangère. Ils deviendront ainsi de véritables enseignants européens.

# LES SÉMINAIRES RÉGIONAUX



## EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

**Deux points ont été particulièrement mis en relief au cours des débats :**

- le souhait que tout pays ayant adhéré à la Francophonie marque son choix en accordant un statut particulier à la langue française dans l'enseignement ;
- la nécessité de créer les conditions pour qu'un pourcentage significatif de la population scolaire soit effectivement bilingue.

Les états des lieux ont fait apparaître que le français reste souvent la première langue vivante enseignée mais qu'il a partout un statut de langue étrangère, ce qui est contradictoire avec l'appartenance de ces pays à la Francophonie. Là où ils existent, les lycées bilingues sont considérés comme une réussite. Cependant, les enseignants de français et en français ne sont que rarement ou médiocrement reconnus par l'institution, et il y a des problèmes de recrutement.

En Europe centrale et orientale le contexte de transition implique une remise en cause des anciens mécanismes et des anciennes structures, tant pour la formation initiale que pour la formation continue. Elle porte sur les méthodes autant que sur les contenus.

Bien que l'environnement francophone existe dans les médias, les avancées restent fragiles. Pour que les téléspectateurs s'intéressent aux programmes francophones, il faut que la région soit davantage présente dans la programmation; d'autre part la viabilité de la presse francophone ne pourra être assurée sans une véritable implication des enseignants et des milieux d'entreprises.

L'espace économique francophone reste très largement à construire, même si la Francophonie dans les entreprises et les milieux d'affaires est une réalité. Tous les participants ont souligné l'atout que pouvait représenter la connaissance du français, et l'importance de la mise en place de systèmes de formation continue en français dans le domaine du management, de la législation et de la gestion. On envisage de créer des liens plus étroits par la signature d'accords de partenariats, et par l'accueil de stagiaires entre les entreprises et les institutions de formation.

Les nouvelles technologies de la communication, qui se développent très vite dans la région, constituent un outil indispensable et innovant pour l'enseignement du français et en français. Ce domaine risque d'être rapidement livré aux opérateurs commerciaux, si les institutions académiques ne proposent pas des projets structurés répondant aux demandes des utilisateurs. Les programmes que l'AUPELF•UREF développe au niveau de l'Information constituent une des réponses possibles à la situation, à côté des expériences menées par d'autres instances, notamment la Banque Mondiale et l'Union européenne.

Les pays d'Europe centrale et orientale recherchent une double intégration : dans l'espace géopolitique européen et dans l'espace francophone. La coopération régionale a une existence concrète aujourd'hui, mais elle a besoin d'être développée et mieux définie, grâce à l'émergence d'un véritable pôle de coopération francophone et à une meilleure coordination entre les structures et dispositifs existants.

*(Extraits du rapport de synthèse du coordonnateur, M. Naoum Yakimoff)*

# L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET EN FRANÇAIS au Sommet de Hanoi

## 1 LES ASSISES

À l'issue des Assises de l'enseignement du français et de l'enseignement en français, qui se sont tenues à Huê les 20 -22 octobre 1997 (voir page 9), a été adoptée la Charte de Huê, qui exprime le consensus scientifique (voir page 12).

## 2 LA CONFEMER

La Conférence des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche des États et Gouvernements ayant le français en partage (CONFEMER), réunie à Hanoi les 23 et 24 octobre 1997, a décidé de prendre acte de la Charte de Huê et adopté une Déclaration tenant largement compte des conclusions des Assises : c'est le consensus politique dans le domaine de l'éducation (voir page 10).

## 3 LE SOMMET

Les 49 Chefs d'État et de Gouvernements réunis à Hanoi les 14-16 novembre 1997 ont dans leur plan d'action donné une place prioritaire à l'enseignement du français et en français : c'est la décision politique au plus haut niveau.

- “ 21. *Nous décidons de considérer comme priorités, non seulement l'éducation de base, mais aussi le secteur de la formation professionnelle et technique. [...] Nous décidons donc de la tenue d'assises francophones de la formation professionnelle et technique, telles que le propose une résolution adoptée par le Bureau de suivi de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (Confemen). [...] Nous retenons, par ailleurs, la proposition de la Conférence des ministres francophones de l'enseignement supérieur et de la recherche (Confemer) de prolonger cette réflexion dans le domaine universitaire. [...]*
22. *Face aux défis de la mondialisation, de la situation du français dans le monde et de l'évolution des connaissances dans toutes les sphères d'activités, nous saluons la pertinence des interventions menées par l'Aupelf-Uref dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche et, notamment à travers le Fonds francophone de la recherche, le système d'information francophone, les universités et instituts internationaux. Ces programmes devront continuer à être orientés vers le codéveloppement, le partage de l'excellence, la valorisation de l'expertise et de la recherche du Sud, notamment par la mise en réseaux et la codiplômation.*
- Dans la sphère des nouvelles technologies de l'information, une attention particulière devra être accordée au développement de l'information et de la formation virtuelle, notamment l'Université virtuelle, pour les mettre au service de l'enseignement du et en français. ”*

# Les Assises de Huê

Dans l'ancienne capitale impériale du Viêt-Nam, aujourd'hui paisible petite ville universitaire aux bords de la Rivière des Parfums, les Assises de l'enseignement du français et en français ont réuni plus de 250 enseignants, linguistes, chercheurs, représentants des médias, chefs d'entreprises et responsables politiques (dont sept ministres), venus des 49 pays ayant le français en partage.

Cette réflexion, comme manifestation d'accompagnement du Sommet qui se tiendrait le mois suivant à Hanoi, l'actuelle capitale, prétendait mobiliser la communauté francophone sur un objectif fondamental : celui de **multiplier le nombre de francophones en Francophonie, en relançant l'enseignement du français, et surtout en français.**

Dès la conférence inaugurale, Claude Hagège, professeur au Collège de France, se présentant comme « un linguiste engagé », a mis en garde contre certaines idées reçues, en particulier celle des « normes ». La domination de l'anglo-américain peut, et doit, être contestée; le français ne doit pas être enseigné en référence à une forme figée, de plus en plus étrangère à ses multiples variétés dynamiques, car la notion de qualité n'a pas de sens en linguistique : la norme d'aujourd'hui est la faute d'hier, la faute d'aujourd'hui sera la norme demain. Apportant sa caution scientifique à la rencontre, il a montré avec brio comment le plurilinguisme pouvait devenir une réalité.

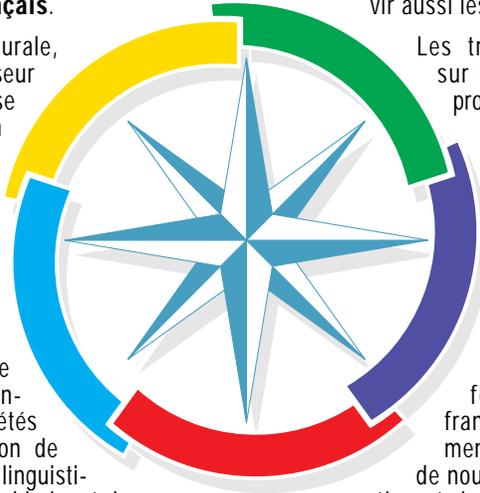
Tout au long des travaux de Huê, la diversité des points de vue s'est exprimée avec une saine vigueur, opposant, parfois alarmistes et parfois réalistes, les puristes intransigeants et les évolutionnistes convaincus ; ceux qui agitent le spectre d'une hégémonie américaine et ceux qui mettent en garde contre toute diabolisation des États-Unis. Samir Amin, Bernard Cassen, Jean-Claude Guillebaud et d'autres orateurs ont fait valoir les risques de la mondialisation en cours, qui impose l'uniformisation linguistique.

Mais tous les experts de la Francophonie ont affirmé leur attachement au multilinguisme, reconnu à l'unanimité comme une valeur fondamentale capable de sauvegarder la diversité culturelle du monde de demain. **La Francophonie n'est plus une affaire de territoires ; elle devient une affaire de valeurs.**

Les vietnamiens – tout en réservant, qu'ils soient officiels ou citoyens, un accueil très chaleureux aux francophones – ont apporté le point de vue pragmatique d'un pays résolument tourné vers l'avenir : la politique d'ouverture pratiquée depuis plusieurs années par le régime de Hanoi n'exclut en aucun cas l'anglais, et le français est repris dans la mesure où il peut « servir aussi les échanges économiques ».

Les travaux se sont appuyés sur les nombreux documents produits à l'occasion des séminaires – communications, synthèses régionales et synthèses thématiques selon les six grands axes de réflexion : inscrire le français dans le multilinguisme, mettre en lumière les atouts de l'enseignement du et en français, former les formateurs, enraciner le français dans un environnement francophone, développer de nouveaux modes de coopération et des méthodologies d'avenir, développer une approche régionale.

**Ces Assises ont largement répondu à leurs objectifs : elles ont défini les forces et faiblesses de l'enseignement du français et de l'enseignement en français** dans les diverses régions de la Francophonie, mettant en valeur l'urgence de mesures permettant de sauvegarder la diversité culturelle de la planète; elles ont dégagé une volonté commune **d'utiliser le français comme outil de développement**; elles ont recueilli un **consensus autour d'objectifs précis** en proposant une stratégie exprimée dans un document remis à la CONFEMER et au Sommet.



# DÉCLARATION, CONFEMER, HANOI, 23-24 OCTOBRE 1997

*Les Ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche des États et gouvernements ayant le français en partage, réunis à Hanoi les 23 et 24 octobre 1997,*

*préoccupés* par une mondialisation qui conduit à l'uniformisation si elle n'est pas plurielle et équilibrée ;

*convaincus* que la diversité culturelle et linguistique est essentielle à un développement respectueux des identités ;

*persuadés* que le multilinguisme, par le partage qu'il implique, peut soutenir une mondialisation plurielle ;

*rappelant* que le français est, dans les pays appartenant à la Francophonie, une langue partagée, langue de coopération, de développement et d'ouverture ;

*convaincus* que la Francophonie est une autre manière d'entrer dans la mondialisation privilégiant, aux côtés de la liberté individuelle, les valeurs de partage, de solidarité et de liberté culturelle ;

*rappelant* que l'apprentissage précoce des langues est utile au développement intellectuel de l'enfant ;

*sachant* qu'un suivi tout le long de la filière éducative est nécessaire pour garantir ses acquis linguistiques ;

*affirmant* que, pour vivre et se développer, la Francophonie a besoin de former de jeunes francophones et des élites capables d'être acteurs du développement, de promouvoir un esprit d'entreprise, et, par conséquent, de prendre en charge la coopération dans l'espace francophone ;

*préoccupés* de la situation alarmante de l'enseignement du et en français dans plusieurs régions de la Francophonie et des difficultés qui frappent, dans plusieurs pays, les universités qui ont la charge de former les enseignants et d'assurer l'innovation pédagogique ;

*ayant pris connaissance* des conclusions des Assises de Hué jointes à la présente déclaration ;

*Nous, Ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche,*

*nous félicitons* de la prise en compte de l'enseignement du et en français dans les grandes priorités francophones ;

*demandons* à l'AUP ELF-UREF, dont le bilan est apprécié par notre conférence, de porter ce plan d'action à l'attention des Chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage qui se réuniront les 14, 15 et 16 novembre prochain à Hanoi et, dans le cadre de sa programmation, de contribuer à sa mise en œuvre, en relation avec les autres opérateurs concernés, sous l'autorité du Conseil Permanent de la Francophonie ;

*nous engageons* à prendre les dispositions nécessaires pour favoriser, dans nos pays, sa mise en application, en concordance avec les politiques nationales en la matière ;

*soulignons* enfin la nécessité d'assurer les ressources adéquates pour la réalisation des objectifs de cette déclaration.

*proposent*, sur la base de ces constats, le plan d'action qui suit :

- construction d'une francophonie plurielle par un aménagement linguistique qui, dans chaque pays, clarifie le statut des langues, favorise les langues nationales et l'apprentissage du français et, par conséquent, soutient le multilinguisme ;
- mise en place, dans les pays où le français est langue d'enseignement, de politiques favorisant l'apprentissage d'au moins deux autres langues ;
- renforcement de la mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs dans l'espace francophone par l'octroi de bourses et dans le cadre de dispositions et pratiques administratives qui ne limitent pas cette mobilité ;
- mise en œuvre dans les systèmes éducatifs où le français n'est pas langue d'enseignement, de cursus francophones intégrés (classes bilingues, filières universitaires et instituts francophones) favorisant le trilinguisme et conduisant à une certification francophone en fin de secondaire ainsi qu'à des co-diplomations ;
- mise en place d'une politique francophone de soutien à une édition scolaire et scientifique à des prix abordables, et le développement de méthodologies d'enseignement adaptées au contexte ;
- incitation à l'édition scolaire régionale et au développement d'une industrie du livre dans les pays du Sud ;
- développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'enseignement du et en français et de l'enseignement à distance, conduisant à la mise en place progressive de l'université virtuelle francophone ;
- offre de méthodes et programmes rénovés de formation des enseignants ;

*recommandent*:

- des actions permettant d'assurer, dans les pays où le français n'est pas langue maternelle, un meilleur environnement francophone, notamment en matière de presse, radio et télévision francophones ;
- des demandes conjointes entreprises-milieus éducatifs pour améliorer la formation et, notamment, les formations technologiques supérieures et ainsi favoriser l'accès à l'emploi ;
- la création d'observatoires régionaux du français ;
- toute action favorisant l'usage du français dans les entreprises.

# CHARTRE DE HUÊ

LES ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT DU ET EN FRANÇAIS :  
UNE STRATÉGIE DU MULTILINGUISME

Huê, 21 octobre 1997

*En conclusion des huit séminaires régionaux qui se sont tenus à Tunis (Tunisie), Antananarivo (Madagascar), Vientiane (Laos), Port-au-Prince (Haïti), Dakar (Sénégal), Magog (Canada-Québec), Chisinau (Moldova) et Lyon (France), les Assises de l'enseignement du et en français se sont réunies à Huê les 19, 20 et 21 octobre 1997 et ont abouti aux propositions consignées dans la présente charte.*

**L** *a mondialisation en cours n'est pas heureuse pour tous*

Impulsée par la dynamique économique et obéissant aux seules lois du marché, elle ignore les dimensions culturelles, sociales et écologiques des sociétés. Elle débouche sur une marchandisation généralisée qui efface les identités et met en péril, à terme, l'existence de toutes les langues. Elle constitue l'antithèse de l'aspiration à l'universel qui a été le fondement de toutes les civilisations.

Ce contexte nouveau pose à la francophonie, comme à toutes les communautés linguistiques, petites ou grandes, la question cruciale de leur pertinence, et donc de leur avenir. Rassemblant des peuples du Sud et du Nord ayant une même langue en partage, le mouvement francophone affronte ce défi en proposant une autre façon de penser le monde.

Ensemble organisé de nations présentes sur tous les continents, la francophonie, si elle en a la volonté, peut « faire signe » à un monde aspirant au respect de la diversité et à la promotion du bien commun. Le français peut être l'un des vecteurs de ces espoirs. En faisant, sans arrière-pensée, alliance, notamment comme langue seconde, avec toutes les autres langues présentes en son sein, ainsi qu'avec les autres grandes langues internationales. En investissant les technologies de l'information et de la communication et le cyberspace, en même temps que les multiples facettes de l'environnement quotidien. En valorisant et en mettant en évidence la valeur ajoutée et l'ouverture individuelle qu'apporte la Francophonie tout autant en matière culturelle, qu'économique et d'emploi.

Promouvoir, avec le français, le multilinguisme, c'est préserver l'une des dimensions de la biodiversité. C'est aussi conserver en état de marche ces outils privilégiés d'appréhension de la complexité que sont les différentes langues.

Au niveau individuel, la recherche a montré que l'apprentissage précoce d'une langue seconde est utile au développement intellectuel de l'enfant, qu'un suivi tout le long de la filière éducative est nécessaire pour garantir ses acquis, et qu'une instrumentation débouchant sur un environnement francophone est indispensable pour entretenir la motivation pour cet apprentissage.

# CHARTRE DE HUÊ

*À partir de ces constats et de ces analyses, les participants aux Assises de Huê rappellent que la francophonie, pour vivre, doit former de jeunes francophones et des élites capables d'assurer les échanges politiques, culturels et économiques ainsi que la conduite de la coopération franco-ophone et proposent le plan d'action suivant.*

## AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

- Construction d'une francophonie plurielle par un aménagement linguistique qui conduise au multilinguisme ;
- Mise en place, dans chaque pays et gouvernement membre du Sommet où le français n'est pas la langue maternelle, de politiques d'aménagement linguistique apportant un soutien aux langues nationales et au français qui doit être appris comme langue seconde dès le plus jeune âge, tout en permettant par ailleurs l'apprentissage du français comme langue étrangère ;
- Adoption, dans chaque pays et gouvernement membre du Sommet où le français est la langue d'enseignement, de politiques favorisant la maîtrise de trois langues à la fin du secondaire, aucune d'entre elles ne disposant d'un statut privilégié, en dehors des langues officielles du pays concerné.

## MOBILITÉ

- Un réel développement de la formation exige que soit favorisée la mobilité des étudiants, des enseignants, des intellectuels, des artistes et des entrepreneurs dans l'espace francophone ;
- Les autorités ministérielles compétentes doivent prendre toutes mesures à cette fin, en particulier veiller à ce que les dispositions administratives en vigueur ne limitent pas cette mobilité.

## FORMATION

- Mise en place, dans les pays et gouvernements où le français n'est pas langue d'enseignement, d'un système éducatif intégré, des classes bilingues aux filières universitaires, garantissant le trilinguisme : langue maternelle, français langue seconde, langue étrangère, et conduisant à une certification francophone à la fin du secondaire reconnue dans tous les pays membres, ainsi qu'à des codiplômations.

## MÉTHODOLOGIES ET SUPPORTS D'ENSEIGNEMENT

- En vue de créer les supports de l'enseignement et de l'innovation en français, et dans le cadre d'une coopération étroite entre pays et gouvernements membres du Sommet, mise en place d'une politique du français dans l'édition, du livre aux nouveaux supports : édition et diffusion d'ouvrages, de revues, de banques de données, de docmefs, de manuels scolaires et universitaires en français à un prix abordable.
- Incitation à la conception et à l'édition scolaire régionale, par un appui à des centres de production d'excellence.
- Renforcement de la coopération multilatérale pour aboutir, en concertation avec les États, à une industrie du livre dans les pays du Sud.
- Développement de nouvelles méthodologies d'enseignement innovantes : méthode universelle de français langue seconde, complétée par des cahiers nationaux ; disques optiques compacts interactifs d'apprentissage sélectif des sciences, jeux vidéo d'auto-apprentissage.

## UNIVERSITÉ VIRTUELLE FRANCO-PHONE

- Création de l'université virtuelle francophone mettant au service de la Francophonie les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement du et en français, en particulier pour l'enseignement à distance.

# CHARTRE DE HUË

## FORMATION DES ENSEIGNANTS

- Développement de méthodes et de programmes rénovés de formation des enseignants, pour assurer leur excellence, leur motivation et leur engagement francophone.
- Mise en place de centres nationaux et régionaux de formation des enseignants ;
- Intensification et diversification des programmes de mobilité offrant aux enseignants de français et en français la possibilité d'effectuer des stages dans les pays francophones. Et ce, afin de développer non seulement leurs compétences linguistiques et pédagogiques, mais aussi la possibilité d'acquérir une connaissance approfondie des civilisations s'exprimant en français.

## ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE

- Développer un environnement francophone par une politique de création d'une véritable presse et radio francophones, nationales et internationales, et par la généralisation de bouquets de chaînes télévisuelles francophones.
- Dans ce cadre, il est demandé que se tienne une conférence des ministres francophones en charge de la communication et des médias.

## VOLONTAIRES FRANCOPHONES

- Création d'un corps de volontaires francophones qui mobilise les jeunes diplômés pour l'action francophone.

## ENTREPRISE

- Établissement de liens étroits entre les systèmes d'éducation et les entreprises, plus particulièrement celles des pays francophones, afin de valoriser les cursus francophones en offrant des débouchés aux étudiants, par la création à leur intention de bourses d'emploi.
- Démarche conjointe des entreprises et des milieux éducatifs pour mettre en perspective un projet francophone global aboutissant à l'emploi, l'entreprise francophone devant utiliser le français et se donner une haute visibilité comme francophone.

## VEILLE FRANCOPHONE

- Installation d'observatoires régionaux du français permettant d'établir régulièrement un diagnostic de la situation du français dans le monde, en particulier de sa place dans les systèmes d'enseignement.

---

### ***L'efficacité de cette redynamisation de l'enseignement du et en français, et le développement des coopérations francophones passent par :***

- La prise en considération, par les gouvernements, de ces principes et propositions dans la définition de leurs politiques éducatives nationales et régionales ;
  - La volonté des gouvernements et des opérateurs multilatéraux de la francophonie, de se donner les moyens concrets de réaliser les programmes mentionnés plus haut, notamment la relance de l'enseignement du et en français, en fixant des échéances précises ;
  - La prise en compte de ce plan d'action dans la programmation soumise au prochain sommet de Hanoi.
-

# ACTUALITÉS DES



## MOLDOVA

Le Sommet de Hanoi a officiellement admis à titre de membre à part entière la **Moldova**, qui en avait fait la demande à Cotonou en 1995.

L'accord de siège signé entre le gouvernement moldave et l'AUPELF•UREF à Hanoi à l'occasion de la Conférence des Ministres de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche crée l'Antenne moldave à Chisinau du Bureau régional de l'AUPELF•UREF en Europe centrale et orientale. Cette antenne, animée par Bernard Vanthomme, a pour principale mission de coordonner l'enseignement du français et en français en Moldova, en assurant le lien entre les universités moldaves et les programmes de l'AUPELF•UREF.

Les conventions signées en 1997 ont permis l'ouverture de six nouvelles filières francophones à la rentrée 97 à Chisinau :

- Université d'État de Moldova (*en Droit*)
- Université de Médecine et de Pharmacie N. Testemitanu
- Université Technique de Moldova (*Informatique et Technologies agro-alimentaires*)
- Académie d'Études Économiques de Moldova (*en Relations économiques internationales*)
- Université Libre Internationale de Moldova (*en Administration et Gestion des entreprises*).

Une filière en médecine à Université Libre Internationale de Moldova sera ouverte à la rentrée 1998.

*Au Sommet de Hanoi, trois nouveaux pays d'Europe centrale et orientale ont été admis au mouvement francophone :*

**L'ALBANIE, LA MACÉDOINE ET LA POLOGNE.**

## BULGARIE

Deux conventions ont été signées en 1997 à Sofia, sous la Présidence de Michel Gervais, Recteur de l'Université Laval, dans les locaux de l'Université Technique de Sofia, à l'invitation de Dimitar Dimitrov, Recteur de cette Université et de Kamen Velev, Recteur de l'Université de Technologie chimique et métallurgique de Sofia.

Elles prévoient l'ouverture d'une filière francophone en Technologies agricoles et alimentaires à l'Institut Supérieur de l'Industrie Alimentaire de Plovdiv, et d'une filière francophone en Informatique à l'Université Technique de Sofia.

## LES ENSEIGNANTS DES FILIÈRES PUBLIENT

Nous sommes heureux de saluer la publication aux Editions Babel du livre de **Iulia Motoc**, chargé des Relations internationales de la filière francophone de Science politique de la Faculté des Sciences politiques et administratives de l'Université de Bucarest, *Interpréter la guerre*. Cet ouvrage constitue le premier volume de la collection du Centre de Recherches politiques de la Faculté, Studia Politica, dirigée par Daniel Barbu, Doyen de la Faculté.

Nos plus fidèles lecteurs se sont étonnés de ne pas recevoir **Le français à l'université** aux dates habituelles. Nous nous excusons de ce retard, en espérant que les fascicules plus complets qu'il nous permet de réaliser leur donneront une meilleure information sur des rencontres institutionnelles importantes pour l'avenir de l'enseignement du français et en français dans le monde.

Faites-nous connaître votre opinion sur le présent bulletin par télécopieur : **1 (514) 343-2107** ou par courriel : **framonde@aupelf.refer.qc.ca**

# Enseigner et Apprendre

*Eugenia Feuras,  
Chisinau*

*Parmi les professeurs de filières francophones qui ont bénéficié, en 1997, d'une bourse offerte par le programme FICU, nous avons recueilli les témoignages de deux expériences réalisées dans des spécialités différentes, l'une en France et l'autre au Québec.*

**Madame, vous êtes professeur d'économie politique à l'Académie d'Études Économiques de Moldova, à Chisinau, et la première boursière Moldave à bénéficier d'une bourse de perfectionnement. Quel était l'objectif de votre stage ?**

*L'objectif était de faire connaissance avec le système d'enseignement français, y compris les principes d'organisation d'une faculté française, et avec les programmes et les méthodes d'enseignement du cursus Économie politique et Histoire de la pensée économique.*

**Quel lieu d'accueil avez-vous choisi et pourquoi ?**

*La France. On m'avait proposé l'Université d'Orléans et l'Université de Rennes-2, compte tenu de leur appartenance, avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, au consortium de notre filière.*

**Avez-vous eu des difficultés à obtenir les visas ? Parlez-nous de votre intégration dans le pays d'accueil ?**

*Aucune difficulté concernant les visas et très bon accueil tant à l'université que dans la famille qui m'a reçue à Orléans.*

**Qu'est-ce que ce séjour vous a apporté sur le plan personnel ?**

*Une vaste expérience concernant les formes et le contenu de l'enseignement de l'économie politique et de l'histoire de la pensée économique. J'ai assisté à des cours magistraux et à des travaux dirigés. J'ai aussi participé à des séances de travail sur l'organisation pédagogique et sur la recherche en économie ainsi qu'à des manifestations collectives. En outre, j'ai eu la possibilité de mieux connaître l'histoire, la culture et les coutumes françaises grâce aux efforts des personnes et des familles d'accueil.*

**Sur le plan professionnel, qu'est-ce que cette expérience a permis d'apporter à votre filière ?**

*Pour notre filière, je crois que ce stage sera favorable car nous avons modifié nos programmes d'études et nous désirons implanter certaines formes d'organisation utilisées en France.*

**En quoi peut consister un tel perfectionnement ?**

*Le perfectionnement d'un professeur de filière doit s'orienter vers le travail dans les bibliothèques et l'étude des méthodes progressives d'enseignement. Dans mon cas personnel, je m'intéresse à la méthodologie de la recherche économique et formes d'organisation des travaux dirigés*

**Quelles recommandations feriez-vous aux nouveaux candidats qui postulent pour ces postes ?**

*Je leur recommande une bonne connaissance de la langue et de la culture.*

**Quel souvenir gardez-vous de votre séjour ?**

*La bienveillance et l'accueil chaleureux des Français.*

# En Français

Cezar Fluerasu,  
Bucarest

**Monsieur, votre stage a visé deux objectifs correspondant à la double tâche que vous occupez au sein de la Filière francophone à l'Université Politehnica de Bucarest c'est-à-dire celle de directeur et celle d'enseignant. Pouvez-vous nous faire part de ces objectifs distincts ?**

*En tant que directeur de la filière, le but visé était la connaissance du système de fonctionnement d'une école, des programmes d'enseignement, du système de suivi et d'évaluation. L'étude des possibilités d'établir des liens entre nos deux écoles (échanges d'étudiants et profs et travaux de recherche conjoints). Comme enseignant l'objectif principal fut l'étude des programmes d'enseignement en génie électrique et la documentation sur les travaux de recherche dans ce domaine mené dans l'école.*

**Quel lieu d'accueil avez-vous choisi et pourquoi ?**

*Pour notre pays l'opportunité d'établir et de développer des relations avec le Canada présente un évident intérêt statistique. Le choix de l'École Polytechnique de Montréal est dû à la haute réputation dont cette école jouit.*

**Votre intégration au Québec s'est-elle bien déroulée et qu'est-ce que ce séjour vous a apporté sur le plan personnel ?**

*L'intégration n'a posé aucun problème grâce à l'atmosphère détendue et à l'hospitalité des gens. Ce stage a été une expérience très enrichissante, un contact assez profond avec un univers où, bien qu'à l'autre bout du monde, je me suis senti très à l'aise, nullement dépaycé. J'ai vécu ces deux mois très intensément, tant sur le plan professionnel que personnel.*

**Qu'est-ce que cette expérience a permis d'apporter à votre filière ?**

*D'abord, l'expérience issue de la connaissance « sur place » et en « grande nature » du fonctionnement d'une école selon un modèle en cours d'introduction en Roumanie. Cette expérience sera valorisée dès cette année à la filière. Ensuite, la connaissance d'un système d'enseignement moderne, qui a fait preuve de ses qualités. En Roumanie, la qualité reconnue de nos enseignants, n'aura qu'à gagner de l'apport d'éléments nouveaux, surtout en ce qui concerne l'implication plus active des étudiants dans leur propre formation. Enfin, la connaissance de spécialistes dans des domaines susceptibles de constituer le point de départ pour de futures coopérations scientifiques et techniques.*

**En quoi peut consister un tel perfectionnement ?**

*Le système universitaire roumain jouit d'une longue (toutes proportions gardées) tradition, bâtie sur un héritage en grande partie d'origine francophone. Cependant, après un isolement de longue durée, une ouverture s'imposait vers d'autres pays et cultures, en vue d'une intégration dans un courant culturel et professionnel adapté aux besoins du monde moderne. Plus précisément, pour les filières où l'enseignement est dispensé en langues étrangères, les contacts avec des pays francophones sont essentiels. Par la vocation de notre filière, ces pays seront nos futurs partenaires, pour lesquels, nos actuels étudiants vont assurer l'interface. Par conséquent, le perfectionnement présente plusieurs volets, non seulement purement professionnel (nouvelles méthodes et techniques d'enseignement, nouveaux domaines), mais aussi culturel. De plus, j'aimerais que de tels contacts nous fassent mieux connaître par nos partenaires en facilitant le rapprochement sur tous les plans.*

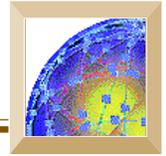
**Quelles recommandations feriez-vous aux nouveaux candidats qui postulent pour ces postes ?**

*Les agendas des partenaires universitaires étrangers étant souvent très chargés, il faut prendre soin de bien préparer la visite, par des contacts préliminaires, assez longtemps avant la visite elle-même.*

**Quel souvenir gardez-vous de votre séjour ?**

*Les beaux souvenirs sont nombreux, à la fois professionnels et humains. Mais le plus beau, c'est la très petite partie du Canada que j'ai eu l'occasion de connaître.*

# LA PAGE REFER



<http://www.aupelf-uref.org>, la nouvelle version du **site de l'AUELF-UREF** présente, outre ses services, programmes, activités, stratégies, une série de pages sur les assises de Huê et l'enseignement en français :

- [http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/framonde/fr\\_ass.htm](http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/framonde/fr_ass.htm)  
Résumé du projet des Assises, calendrier et comptes-rendus des séminaires préparatoires.
- [http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/framonde/fr\\_ass.htm](http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/framonde/fr_ass.htm)  
Dossier de travail contenant tous les textes des séminaires, les synthèses, rapports d'étape et listes de participants.
- [http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/liste/fr\\_liste.htm](http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/liste/fr_liste.htm)  
Liste de discussion Assises (ouverte jusqu'au 28 février 1998).
- <http://www.aupelf-uref.org/formation>  
Le fonds francophone de la formation de l'AUELF-UREF a pour mission de développer des formations de qualité, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. Vous trouverez à cette adresse tous les renseignements sur les classes de français langue seconde, les filières francophones universitaires, les départements du français dans le monde et les instituts francophones internationaux.

<http://www.sommet97.org/>

Le **site Internet du Sommet de Hanoi** permet de consulter comptes-rendus, communiqués, déclarations et documents officiels, une documentation sur les Sommets antérieurs et l'annonce du prochain sommet en 1999 à Moncton (Nouveau-Brunswick).



**FRAMONDE** : <http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/>

FRAMONDE regroupe dans une structure virtuelle toutes les pages et sites Internet des différents départements d'études françaises, filières universitaires francophones et sections de français des centres universitaires de langues à travers le monde.

Grâce au formulaire disponible en ligne, vous pouvez soumettre une demande de création de pages WWW pour votre **département d'études françaises**, **centre de langue** ou votre **filière francophone**. Ces pages présenteront brièvement votre département selon quatre thèmes : Informations générales, Le département 7et ses enseignants, Enseignements et recherche, Services d'appui (bibliothèque, conférences et colloques, publications, etc.)

Les pages automatiquement générées seront insérées après vérification dans la **Communauté virtuelle** et il vous sera ensuite possible de les modifier en en faisant la demande auprès du **Centre de ressources de l'AUELF-UREF à Montréal** à l'adresse suivante : [refer@aupelf.refer.qc.ca](mailto:refer@aupelf.refer.qc.ca)

**LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ** Nouvelle série / N° 7, Numéro spécial 1997  
LE BULLETIN DES DÉPARTEMENTS DU FRANÇAIS DANS LE MONDE



AUELF-UREF ISSN 1017-1150

Directeur Général : *Michel Guillou* / Rédaction : *Marc Cheymol* / Concept et réalisation : *Claude Laurin* / Imprimerie : *ServiLitho*  
La Rédaction remercie, pour leur contribution à ce numéro : *Stéphane Bazan, Hélène Dion, Pierre Morel, Frédéric Seers, Bernard Vanthomme.*

AUELF • UREF Direction Générale - Rectorat, B.P. 400, Succursale Côte des Neiges, Montréal, Québec H3S 2S7  
Tél. : (514) 343-6630 / Téléc. : (514) 343-2107 / Ad. él. : [framonde@aupelf.refer.qc.ca](mailto:framonde@aupelf.refer.qc.ca)  
Sur le site : <http://www.aupelf-uref.org/FRAMONDE/bulletin>



# ANNONCES

## AFRIQUE

<http://www.untfdc.org/untfdc/incubator/africa/biblio.html>  
"Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique: Une Bibliographie de Références en ligne", site récent qui offre la bibliographie la plus complète de références en ligne consacrées à la télématique, à l'Internet, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, aux activités de connexion et de réseautage en Afrique. Envoyez vos commentaires à l'auteur de ce projet, *Olivier Coeur de Roy* : [coeurderoy@untfdc.org](mailto:coeurderoy@untfdc.org)

### PAGES CONSACRÉES À L'AFRIQUE

- <http://www.lehman.cuny.edu/depts/langlit/french/afrique.html>  
« **AFRIQUE FRANCOPHONE** », page des ressources africaines Internet de CUNY
- <http://www.africaonline.co.ci/>  
« **AfricaOnline** » à Abidjan héberge des forums
- <http://www.lehman.cuny.edu/depts/langlit/french/lists.html>  
"ZAIRE-L" ou « **news:soc.culture.african** », moteurs de recherche qui permettent de trouver des listes plus spécialisées

### PRINCIPALES LISTES DE DISCUSSIONS SUR L'AFRIQUE

- <http://www.lehman.cuny.edu/depts/langlit/french/francomonde.html>  
"FRANCO-MONDE" qui est francophone et multidisciplinaire, établie par Thomas C. Spear, Lehman College, (CUNY), pour spécialistes de littérature africaine, maghrébine et antillaise.
- <http://h-net2.msu.edu/~aflitweb/>  
"H-AFLITCINE", plutôt anglophone, pour spécialistes de littérature et de cinéma.
- "TIRRA-L", pour les études maghrébines (s'adresser à [listserv@bingymb.cc.binghamton.edu](mailto:listserv@bingymb.cc.binghamton.edu) avec le message : « subscribe tirra-l » suivi de votre nom).
- « **Art McGee** » a beaucoup de ressources (& discussions) africaines.

## PROJETS



Réseau Associatif

<http://resasso.altranet.fr>

**Projet de Réseau Associatif Universitaire** : « Cette association a pour but de développer les relations entre les étudiants francophones, avec comme point de départ les Universités d'Antananarivo (Madagascar) et de Perpignan (France). L'objectif est d'accroître le partenariat et d'améliorer les échanges par le biais des nouvelles technologies de l'information et la communication (Internet). Ce partenariat est ouvert à toutes personnes, universités, organismes de formation, institutions ou entreprises privées et publics désireux de se joindre à notre action. » (Arnaud Barbary, Réseau Associatif Universitaire, B.P. 46, 66351 Toulouges, France. [Arnaud@altranet.fr](mailto:Arnaud@altranet.fr)).

<http://www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/>



Sous le nom déposé de VIFAX, le Département de langues vivantes pratiques de Bordeaux 2 fabrique quotidiennement depuis 1990 pour la langue anglaise, 1995 pour l'allemand, et 1997 pour le français une batterie d'activités fondées sur les nouvelles télévisées du jour même reçues par satellite (TV5, FR2, FR3, Suisse romande, Belgique francophone, Québec). Ces exercices sont soit envoyés par fax ou par courrier électronique aux établissements abonnés, afin de permettre à chacun de construire à son rythme la compétence de compréhension de la langue française réelle d'aujourd'hui, et les éléments culturels qu'elle véhicule. Fabriqué et diffusé avec le soutien de l'ACCT. ([michel.perrin@lv.u-bordeaux2.fr](mailto:michel.perrin@lv.u-bordeaux2.fr))

# Lire en français

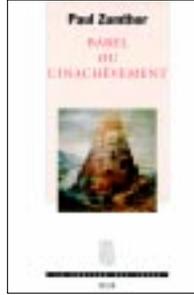


## HUMANISME ET ENTREPRISE

Cahiers du  
centre d'études  
et de recherche  
de l'AAELP

L'Association des Anciens Élèves de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris a cherché depuis sa fondation à élargir les perspectives et les destinées des diplômés de lettres vers l'entreprise. Ce fut un travail de pionnier qu'elle a poursuivi notamment par la création du Centre d'Études Littéraires et Scientifiques Appliquées (CELSA), et par ces Cahiers constitués d'articles de fond, accompagnés d'une bibliographie et présentés sous forme de fascicules individuels. *Humanisme et Entreprise* se veut une tribune libre où s'expriment universitaires, chefs d'entreprise, syndicalistes et grand commis de l'État, autour de problèmes liés à l'évolution du monde économique et social. Les études publiées révèlent un glissement progressif de la pensée « organisatrice » centrée sur la gestion, vers la pensée humaniste qui s'efforce de rendre sa place à l'Homme dans notre société dominée par les systèmes organisationnels et technologiques. Un instrument d'ouverture indispensable pour les littéraires, les enseignants en sciences humaines, et bien sûr pour les enseignements en français en administration et gestion.

*Humanisme & Entreprise*, 140 rue Jules Guesde, 92593 Levallois-Perret Cedex, France, octobre 1997, 108 pages



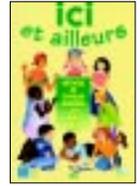
## BABEL OU L'INACHÈVEMENT

Dans le contexte actuel de globalisation, de mondialisation des marchés et de « l'Internet-isation », le mythe de Babel semble d'autant plus présent. Paul Zumthor couronne l'œuvre de sa vie par ce livre, resté inachevé, dont il a fait son testament. À travers les chemins tortueux de l'histoire qui conduisent au mythe, il reconstitue, grâce à une prodigieuse érudition, toutes les représentations artistiques et littéraires et les interprétations d'un mythe qui hante l'inconscient collectif. Faisant valoir l'ambiguïté d'un récit perçu contradictoirement (châtiment ou bienfait ?), autour duquel la culture occidentale n'a cessé de produire des significations, il présente la « babélisation » comme l'aventure qui symbolise l'ambition de toute entreprise et fonde notre humanité plurilingue. Ainsi se constitue une réflexion sur le grand problème de notre temps : le néolibéralisme fragmente le monde qu'il voudrait unifier, et l'uniformisation de l'anglais nous renvoie à Babel. Et Zumthor de citer Entiébe : « L'Américain nous babélise ! ». Force est en effet de constater la montée des nationalismes de tout acabit, en réaction contre le néocolonialisme linguistique et économique. Pluridisciplinaire, multidimensionnel, kaléidoscopique, mais néanmoins accessible, ce long travail d'érudition, prudent et nuancé, est un ouvrage capital pour nourrir la réflexion sur les débats qui s'imposent : le multilinguisme et l'alternative que peut offrir la francophonie.

Paul Zumthor, Édition du Seuil, 1997, 232 pages

## ICI ET AILLEURS

Méthode de français  
universel, 4<sup>e</sup> année



La méthode universelle de français langue seconde mise au point à l'initiative de l'AUELF•UREF vient combler une lacune. Il n'y avait en effet aucune méthode pour enseigner le français langue seconde tout au long de la scolarité. Le présent manuel, qui prend le relais après les trois premières années assurées par *La petite grenouille*, propose la scolarisation en français sur les deux principes de la primauté de la compréhension et de l'interdisciplinarité grâce à un enseignement en français qui soit à la fois Instrumental, Communicatif et Intensif : ICI ... et ailleurs, c'est-à-dire ouvert sur l'ensemble de la francophonie par sa thématique. Le manuel de base, surtout consacré à l'enseignement de la langue, est complété par un manuel spécifique pour chaque pays (ce qui permet à la méthode d'être vraiment « universelle »).

Hachette-Edicef, AUELF•UREF / IREFA, 1997, 144 pages

## ICI AU VIËT-NAM

Apprentissages du français  
et en français, 4<sup>e</sup> année



Le manuel spécifique du Viêt-Nam a été réalisé par une équipe vietnamo-française, l'AUELF•UREF et le Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation. L'originalité de la méthode réside dans le fait que chaque leçon présente en plus de l'approfondissement des connaissances grammaticales un apprentissage des mathématiques et des sciences (biologie, technologie, géographie, environnement) conforme aux programmes officiels du Viêt-Nam, en valorisant les sujets susceptibles d'éveiller l'intérêt d'enfants vietnamiens. Ces leçons permettent l'acquisition d'une langue de spécialité et les connaissances scientifiques du programme scolaire.

Nguyen Van Manh et Tran Trong Cuong, Hachette-Edicef / Éditions de l'éducation (Ministère vietnamien de l'éducation et de la formation) / AUELF•UREF, 1997, 112 pages